



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E20739

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2026

ÉDITÉ LE

11/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/12/1999

250 000

Raison sociale : ENTREPRISE CHANUT

20 RUE MOLIERE

BP 30095

38300 BOURGOIN-JALLIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VIENNE 1974B80024

Siret : 304 476 047 00028

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 81 00516

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-150321

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-150321

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 04 74 28 28 22

Portable : 04 74 28 28 22

Fax :

Site Internet : <http://www.chanut.fr>

E-mail : raulin@chanut.fr

Responsabilité légale :

CHANUT JACQUES PRÉSIDENT / DELMAS THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 63

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure) Mention RGE	12/04/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	02/06/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.